

FICHE DE POSTE

CAPITAINE

Position : *Capitaine***Secteur d'activité :** *Transport fluvial de passagers***Lieu de travail :** *Joinville-le-Pont (Marne)***Type de contrat :** *CDD saisonnier*

LA COOPÉRATIVE

RiverCat France est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dédiée au développement du transport public fluvial de passagers. Notre ambition est de promouvoir l'usage des voies navigables – canaux, fleuves et rivières – afin de contribuer à la transition écologique. Notre modèle coopératif associe usagers, salariés, associations, entreprises, collectivités locales et professionnels du secteur fluvial et maritime, garantissant une gouvernance partagée et engagée.

Fondée en 2021 et basée à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), RiverCat France est l'opérateur des navettes fluviales sur la Marne, exploitées dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). En partenariat avec la Métropole du Grand Paris et 13 collectivités locales, sous l'égide de l'établissement public territorial Paris-Est Marne & Bois. RiverCat assure un service régulier de transport de passagers entre Joinville-le-Pont et Neuilly-Plaisance, avec des escales à Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne et Bry-sur-Marne.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Le capitaine est responsable de la conduite de son bateau et de la sécurité de tous les usagers de la voie d'eau : passagers, équipage et autres usagers. À ce titre, il veille au respect des règles de navigation et de sécurité, et s'assure que les équipements ainsi que les moyens de secours sont en parfait état de fonctionnement.

Il encadre également l'équipe à bord et pilote les opérations logistiques liées au bateau afin de garantir le bon déroulement de la mission. Au sein de la coopérative, le capitaine bénéficie d'une réelle autonomie et d'une

indépendance dans l'exercice de ses fonctions, tout en gardant comme priorité absolue la sécurité et le bien-être de l'équipage, des passagers et du bateau.

En contact direct avec les passagers, il doit porter l'uniforme fourni par l'entreprise, adopter une attitude souriante et faire preuve d'un excellent sens de l'accueil. À l'instar du matelot, il est un représentant essentiel de l'image de l'entreprise.

SES RESPONSABILITÉS, SES SAVOIRS ET DEVOIRS

(la liste suivante est non exhaustive et peut être soumise à évolution)

- Exerce ses fonctions sous l'autorité de la responsable opérationnelle.
- Piloter les navires en toute sécurité et en respectant les règles de navigation
- Peut être amené à naviguer sur les différents bateaux de la compagnie et sur différentes tranches horaires du service.
- Assurer la sécurité et la sûreté des passagers, de l'équipage et du bateau
- Surveiller les conditions météorologiques et les courants pour éviter les dangers potentiels
- Communiquer avec les autorités portuaires et les autres bateaux pour coordonner les mouvements
- Assurer la maintenance minimum des équipements de navigation, des moteurs et des moyens de secours
- Veiller à ce que les procédures de sécurité et de sûreté soient respectées et appliquées à bord y compris le port des EPI.
- S'assurer que les équipements de navigation, de sécurité et de sûreté soient aux normes (équipement de sauvetage, navigation, lumières, etc.)
- Respecter et faire respecter les procédures et protocoles de l'entreprise (badgeage des prises de début et fin de poste, temps de pause, nettoyage du bateau, maintenance, manœuvres, etc.)
- Allumer et s'identifier dans tout le matériel à bord nécessitant au bon fonctionnement du service (tablette/appareils de contrôle des passagers et itinéraires, tpe, fontaine à eau, chauffage, etc.)
- Vérifier que le bateau est prêt pour sa mise en service avant, pendant et après son service (respecter les consignes et checklists de l'entreprise mise à disposition)
- Le capitaine est responsable de toute décision qu'il entreprend, ainsi que de son équipage en toutes circonstances
- Participe à l'entretien quotidien de son bateau (vérification moteur, niveau et pression d'huile, propreté des locaux techniques et machines, niveau de tous fluides, graisse, usure des cordages et du matériel d'amarrage, propreté de l'ensemble du bateau et tout impact, peintures, sécurité des rambardes, etc.)
- Le capitaine emmène et supervise le matelot pour le remplissage des cuves d'eau potable et l'approvisionnement du matériel mis à disposition dans les bureaux (bonbonne d'eau, gobelets, papier toilette, etc.)
- Doit s'assurer que le bateau est propre pour ses passagers lors de chaque rotation et nettoyer le cas échéant (espace passagers, espace équipage, pont extérieur et toilettes)
- Informe l'entreprise de tout incident en faisant un rapport détaillé (incident passager, problème technique, etc.)
- Être à l'heure à son poste et respecter la ponctualité aux escales
- Porter convenablement l'uniforme complet requis par l'entreprise.

- Prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer la navigation dans les meilleures conditions possible (météo, débit du fleuve, vent, avoir une éco-conduite etc.)
- Avoir un bon relationnel auprès de la clientèle
- Les visites en navigation et à quai au poste de pilotage et zones privées par des personnes externes à l'entreprise sont interdites.
- Va être amené à opérer et maîtriser l'ensemble des bateaux de l'entreprise.
- Peut exceptionnellement être matelot lors d'un remplacement exceptionnel, sans modification de son salaire.
- En cas d'incident avec un passager, le capitaine est décideur pour le faire débarquer à la prochaine escale s'il le juge nécessaire mettant en danger les autres passagers. (incidents : violence physique, verbale, dégradation du matériel, vol, non paiement du titre de transport, etc.). Le capitaine peut juger de faire appel aux autorités compétentes de l'ordre public et doit nécessairement prévenir le responsable opérationnel de la société.
- Le capitaine doit être en mesure d'apporter les premiers secours à son équipage ou ses passagers en cas de détresse/urgence.
- Le capitaine doit répondre en toute circonstance à l'appel de détresse d'un navire à proximité, excepté si cela met en péril son propre bateau (sur preuve).
- Respecter les règles de sécurité lors d'un passage d'écluse et les ordres de l'éclusier
- Informer la Direction et les passagers de tout incident ou retard.
- Respecter les obligations de confort et de sécurité liées aux obligations de résultats économiques (consommation des énergies, consommation des carburants, usure des matériaux, etc.) tout en adoptant une conduite confortable pour les passagers.

D'autres missions ponctuelles ou non, pourront être demandées par la coopérative y compris en période de non activité extraordinaire (crues, phénomènes météorologiques) ou incidents techniques (pannes, etc.).

FORMATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Certificat de capacité A ou B, ou restreint (60 m) ou du nouveau certificat de conducteurs (CQC)
- Certificat de Radiotéléphonie
- Connaissance des règles de navigation et de sécurité fluviale
- Capacité à gérer les situations d'urgence

FORMATIONS ET EXPÉRIENCES RECOMMANDÉES

- Certificat Radar
- Certificat ASP (attestation spécial passagers) ou Expert en Navigation Passagers (ENP)
- L'Expérience de navigation sur la Marne est un plus

COMPÉTENCES ET QUALITÉS ATTENDUES

- Sens de la responsabilité et du leadership
- Savoir parler et comprendre l'anglais est un atout
- Ponctualité
- Esprit d'équipe, rigueur et polyvalence

- Résistance au stress
- Capacité à communiquer efficacement
- Maîtrise des équipements de navigation et des systèmes de communication.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ★ *Travail le week-end et jours fériés possible selon le planning*
- ★ *Horaires variables et amplitudes en rapport avec les rotations propres à chaque ligne*
- ★ *Lieu de travail : Joinville-le-Pont et zone du territoire Paris Est Marne & Bois*

AVANTAGES

- ✓ *Mutuelle d'entreprise*
- ✓ *100% de prise en charge de l'abonnement transport*
- ✓ *Société coopérative, faire partie d'une communauté agissante, pour le bien de Tous*
- ✓ *Flexibilité du planning*